

Anniversaire Consécration Eglise de Venelles

14 décembre 2008

14 décembre 2018

11 juin 1909

TREMBLEMENT DE TERRE

Avant



Environs d'Aix en Provence. Venelles.- *L'Eglise*

Collection C. M.

Phot. G.

Après



Chapelle Saint Hippolyte



Chapelle provisoire



Église St Hippolyte : 21 mai 1911



10 juin 2006

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Procession d'entrée



Mgr Feidt, Père Roger Muller, Père Michel Girard



Les autorités présentes



Le terrain de construction



Bénédiction de la première pierre



La première pierre



2007 - 2008

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Couteron : 15 avril 2007



Couteron : 15 avril 2007



Construction : décembre 2007



Construction : décembre 2007



Construction : janvier 2008



Construction : janvier 2008



Construction : janvier 2008



Construction : février 2008



Construction : février 2008



Construction : avril 2008



Narthex : Mai 2008



14 décembre 2008

CONSÉCRATION DE L'EGLISE

Inauguration des abords, Jean-Pierre Saez, Maryse Joissains, Jean-Claude Gaudin



Le père Michel Girard curé de Venelles et Jean-Baptiste Hémery l'architecte



Monseigneur Feidt archevêque d'Aix et d'Arles



Monseigneur Feidt archevêque d'Aix et d'Arles



Monseigneur Feidt archevêque d'Aix et d'Arles



Choristes et animateurs



Choristes et animateurs



Consécration de l'autel



Consécration de l'autel



Consécration de l'autel



Consécration de l'autel



Consécration de l'autel



Dépose des reliques



L'onction des douze croix



L'eucharistie



Le père Claude Laroche



Le père Roger Muller



La consécration se termine



L'église était pleine



Parchemin

« Réjouissez-vous dans le Seigneur. »

« Venez, vous qui avez aimé les pauvres et les étrangers. Venez, vous qui êtes restés fidèles à mon amour, car je suis l'amour. Venez, vous dont la paix a été la part d'élection, car je suis la paix. Venez, les bénies de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous. »

Vous n'avez pas honoré la richesse, mais fait l'aumône aux pauvres. Vous avez secouru les orphelins, aidé les veuves, donné à boire à ceux qui avaient soif et à manger à ceux qui avaient faim. Vous avez accueilli les étrangers, habillé ceux qui étaient nus, visité les malades, réconforté les prisonniers, apporté votre aide aux aveugles. Vous avez gardé intact le sceau de la foi et vous avez été prompts à vous rassembler dans les églises. Vous avez écouté mes Écritures et tant désiré entendre mes paroles. (...)

Voici que mon Royaume est préparé et mon ciel ouvert. Voici que mon immortalité apparaît dans toute sa beauté. Venez tous, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la création du monde. »
Extrait d'une homélie attribuée à saint Hippolyte de Rome († 236)

L'an du Seigneur deux-mille huit, le troisième dimanche de l'Avent, quatorze décembre, le peuple de Dieu étant assemblé pour célébrer la sainte Liturgie eucharistique, en présence de MM. les abbés Michel Isoard, vicaire général, Robert Aliger, doyen, Michel Girard, curé des paroisses de Venelles et Puyricard, Claude Laroche, curé émérite de Venelles, de plusieurs autres prêtres et diacres, de MM. Philippe de Montivault, économiste diocésain, et Jacques Alizard, économiste diocésain émérite, de moi-même, chancelier, de plusieurs représentants des autorités civiles, S. Exc. Mons. Claude Feldt, archevêque d'Aix et Arles, a solennellement célébré la Dédicace de l'église Saint-Hippolyte de Venelles rénovée et considérablement agrandie, ainsi que de son nouvel autel.

Sous l'autel ont été déposées les reliques de saint Clément de Rome, saint Sébastien, saint Mitre, saint Maximin, saint Cyprien d'Arles, saint Félix, sainte Claire d'Assise, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face et du bienheureux Frère Charles de Jésus (de Foucauld), *à la suite de l'archevêque.*

En foi de quoi, ce même Pasteur m'a prescrit de dresser le présent acte auquel il a apposé son seing et le sceau de ses armes.

+ *Claude Feldt*

Je, abbé Luc Marie Lalanne, chancelier de la curie archiepiscopale d'Aix et Arles, certifie que l'acte ci-dessus est conforme au véritable et contresigne qu'il a été fait ainsi. Pour perpétuelle mémoire et à perpétuité.

Fait à Venelles, en trois exemplaires originaux, le jour susdit.

m. m. m.



Plaque commémorative

